

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - Syndicat Mixte CYCLAD (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25170190000036

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SURGERES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CYCLAD (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	29
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	33
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	40
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	42
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	43
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	48

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 17434	Syndicat Mixte CYCLAD CYCLAD	BP 2021
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	229 090
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99,53 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	8,72 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	90,66 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	25 033 623,48	22 681 929,93

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 351 693,55

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	25 033 623,48	25 033 623,48
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 026 084,25	4 290 130,40

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 610 872,88	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 346 826,73

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	6 636 957,13	6 636 957,13
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	31 670 580,61	31 670 580,61
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	16 704 450,00	0,00	17 012 900,00	17 012 900,00	17 012 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 605 800,00	0,00	4 745 000,00	4 745 000,00	4 745 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	177 500,00	0,00	172 000,00	172 000,00	172 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		21 487 750,00	0,00	21 929 900,00	21 929 900,00	21 929 900,00
66	Charges financières	117 558,90	0,00	103 462,94	103 462,94	103 462,94
67	Charges exceptionnelles	70 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		21 675 308,90	0,00	22 088 362,94	22 088 362,94	22 088 362,94
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 233 110,99	0,00	836 886,19	836 886,19	836 886,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 803 085,91	0,00	2 108 374,35	2 108 374,35	2 108 374,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 036 196,90	0,00	2 945 260,54	2 945 260,54	2 945 260,54
TOTAL		25 711 505,80	0,00	25 033 623,48	25 033 623,48	25 033 623,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 033 623,48
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	60 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 740 000,00	0,00	1 970 000,00	1 970 000,00	1 970 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	20 181 210,00	0,00	20 498 362,00	20 498 362,00	20 498 362,00
75	Autres produits de gestion courante	22 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
Total des recettes de gestion courante		22 003 510,00	0,00	22 550 662,00	22 550 662,00	22 550 662,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	74 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		22 077 610,00	0,00	22 610 762,00	22 610 762,00	22 610 762,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	97 897,32	0,00	71 167,93	71 167,93	71 167,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		97 897,32	0,00	71 167,93	71 167,93	71 167,93
TOTAL		22 175 507,32	0,00	22 681 929,93	22 681 929,93	22 681 929,93

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 351 693,55
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 033 623,48
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 874 092,61	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Syndicat Mixte CYCLAD - CYCLAD - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	11 289 386,04	2 610 872,88	2 925 252,93	2 925 252,93	5 536 125,81
	Total des dépenses d'équipement	11 289 386,04	2 610 872,88	2 925 252,93	2 925 252,93	5 536 125,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	890 836,04	0,00	920 727,39	920 727,39	920 727,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	990 836,04	0,00	1 020 727,39	1 020 727,39	1 020 727,39
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 280 222,08	2 610 872,88	3 945 980,32	3 945 980,32	6 556 853,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	97 897,32		71 167,93	71 167,93	71 167,93
041	Opérations patrimoniales (4)	62 000,00		8 936,00	8 936,00	8 936,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	159 897,32		80 103,93	80 103,93	80 103,93
	TOTAL	12 440 119,40	2 610 872,88	4 026 084,25	4 026 084,25	6 636 957,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 636 957,13
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	232 687,00	0,00	1 071 280,00	1 071 280,00	1 071 280,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	264 046,15	264 046,15	264 046,15
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	607,71	607,71	607,71
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	232 687,00	0,00	1 335 933,86	1 335 933,86	1 335 933,86
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 732 687,00	0,00	1 335 933,86	1 335 933,86	1 335 933,86
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 233 110,99		836 886,19	836 886,19	836 886,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 803 085,91		2 108 374,35	2 108 374,35	2 108 374,35
041	Opérations patrimoniales (4)	62 000,00		8 936,00	8 936,00	8 936,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 098 196,90		2 954 196,54	2 954 196,54	2 954 196,54

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	7 830 883,90	0,00	4 290 130,40	4 290 130,40	4 290 130,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 346 826,73
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 636 957,13
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

2 874 092,61

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	17 012 900,00		17 012 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 745 000,00		4 745 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	172 000,00		172 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	103 462,94	0,00	103 462,94
67	Charges exceptionnelles	55 000,00	0,00	55 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 108 374,35	2 108 374,35
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		836 886,19	836 886,19
Dépenses de fonctionnement – Total		22 088 362,94	2 945 260,54	25 033 623,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 033 623,48
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	71 167,93	71 167,93
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	920 727,39	0,00	920 727,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 536 125,81		5 536 125,81
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	8 936,00	8 936,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	100 000,00	0,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 556 853,20	80 103,93	6 636 957,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 636 957,13
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	80 000,00		80 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 970 000,00		1 970 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	20 498 362,00		20 498 362,00
75	Autres produits de gestion courante	2 300,00	0,00	2 300,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	60 000,00	71 167,93	131 167,93
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		22 610 762,00	71 167,93	22 681 929,93

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 351 693,55
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 033 623,48
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 071 280,00	0,00	1 071 280,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	8 936,00	8 936,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	607,71	0,00	607,71
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 108 374,35	2 108 374,35
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		836 886,19	836 886,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 071 887,71	2 954 196,54	4 026 084,25

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 346 826,73
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	264 046,15
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 636 957,13
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	16 704 450,00	17 012 900,00	17 012 900,00
60611	Eau et assainissement	8 000,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	42 000,00	42 000,00	42 000,00
60621	Combustibles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	620 000,00	566 000,00	566 000,00
60623	Alimentation	450,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	400,00	400,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	400 000,00	600 000,00	600 000,00
60636	Vêtements de travail	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	40 000,00	40 000,00
611	Contrats de prestations de services	14 200 000,00	14 354 000,00	14 354 000,00
6132	Locations immobilières	15 000,00	7 000,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	65 000,00	70 000,00	70 000,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	10 000,00	10 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	7 000,00	7 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	100 000,00	110 000,00	110 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6156	Maintenance	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	65 000,00	85 000,00	85 000,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	35 000,00	35 000,00
6182	Documentation générale et technique	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	250 000,00	150 000,00	150 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés	45 000,00	40 000,00	40 000,00
6238	Divers	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	10 000,00	7 500,00	7 500,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6262	Frais de télécommunications	45 000,00	42 000,00	42 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	9 500,00	7 500,00	7 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500 000,00	560 000,00	560 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 605 800,00	4 745 000,00	4 745 000,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	15 000,00	15 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	8 500,00	8 000,00	8 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 250 000,00	2 250 000,00	2 250 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	57 300,00	50 000,00	50 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	280 000,00	280 000,00	280 000,00
64131	Rémunérations non tit.	540 000,00	730 000,00	730 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	43 000,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	20 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	480 000,00	485 000,00	485 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	680 000,00	680 000,00	680 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	90 000,00	85 000,00	85 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	50 000,00	50 000,00
6488	Autres charges	40 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	177 500,00	172 000,00	172 000,00
6512	Droits d'utilisat ^o informatique nuage	0,00	18 000,00	18 000,00
6518	Autres	20 000,00	2 000,00	2 000,00
6531	Indemnités	48 000,00	45 000,00	45 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6532	Frais de mission	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 000,00	7 500,00	7 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	95 000,00	95 000,00	95 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		21 487 750,00	21 929 900,00	21 929 900,00
66	Charges financières (b)	117 558,90	103 462,94	103 462,94
66111	Intérêts réglés à l'échéance	115 043,86	106 414,08	106 414,08
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 515,04	-2 951,14	-2 951,14
67	Charges exceptionnelles (c)	70 000,00	55 000,00	55 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	15 000,00	15 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		21 675 308,90	22 088 362,94	22 088 362,94
023	Virement à la section d'investissement	1 233 110,99	836 886,19	836 886,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 803 085,91	2 108 374,35	2 108 374,35
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 803 085,91	2 108 374,35	2 108 374,35
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 036 196,90	2 945 260,54	2 945 260,54
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 036 196,90	2 945 260,54	2 945 260,54
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 711 505,80	25 033 623,48	25 033 623,48

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 033 623,48
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	12 189,37
Montant des ICNE de l'exercice N-1	15 140,51
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 951,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	60 000,00	80 000,00	80 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 740 000,00	1 970 000,00	1 970 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	100 000,00	130 000,00	130 000,00
70688	Autres prestations de services	1 200 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	440 000,00	440 000,00	440 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	20 181 210,00	20 498 362,00	20 498 362,00
7472	Participat° Régions	0,00	250 000,00	250 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	15 681 210,00	16 148 362,00	16 148 362,00
7478	Participat° Autres organismes	4 500 000,00	4 100 000,00	4 100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	22 300,00	2 300,00	2 300,00
752	Revenus des immeubles	2 300,00	2 300,00	2 300,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		22 003 510,00	22 550 662,00	22 550 662,00
76	Produits financiers (b)	100,00	100,00	100,00
761	Produits de participations	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	74 000,00	60 000,00	60 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	14 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	60 000,00	60 000,00	60 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		22 077 610,00	22 610 762,00	22 610 762,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	97 897,32	71 167,93	71 167,93
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	97 897,32	71 167,93	71 167,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		97 897,32	71 167,93	71 167,93
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 175 507,32	22 681 929,93	22 681 929,93

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 351 693,55
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 033 623,48
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (5)	27 400,00	74 599,71	74 599,71
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	285 000,00	379 880,00	379 880,00
109	Opération d'équipement n° 109 (5)	1 267 476,25	425 520,00	425 520,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	572 589,00	987 945,22	987 945,22
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	8 092 920,79	720 308,00	720 308,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	1 044 000,00	337 000,00	337 000,00
Total des dépenses d'équipement		11 289 386,04	2 925 252,93	2 925 252,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	890 836,04	920 727,39	920 727,39
1641	Emprunts en euros	890 836,04	920 727,39	920 727,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	100 000,00	100 000,00
261	Titres de participation	0,00	100 000,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	100 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		990 836,04	1 020 727,39	1 020 727,39
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 280 222,08	3 945 980,32	3 945 980,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	97 897,32	71 167,93	71 167,93
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	97 897,32	71 167,93	71 167,93
13911	Etat et établissements nationaux	1 433,34	1 086,01	1 086,01
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	7 397,62	2 105,62	2 105,62
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	68 039,34	46 949,30	46 949,30
13918	Autres subventions d'équipement	21 027,02	21 027,00	21 027,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	62 000,00	8 936,00	8 936,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	1 660,00	1 660,00
2151	Réseaux de voirie	864,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	1 080,00	1 188,00	1 188,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 944,00	6 088,00	6 088,00
2183	Matériel de bureau et informatique	864,00	0,00	0,00
2313	Constructions	48 124,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	8 124,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		159 897,32	80 103,93	80 103,93
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 440 119,40	4 026 084,25	4 026 084,25

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	2 610 872,88
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 636 957,13
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 500 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 500 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	232 687,00	1 335 326,15	1 335 326,15
10222	FCTVA	232 687,00	1 071 280,00	1 071 280,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	264 046,15	264 046,15
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	607,71	607,71
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	607,71	607,71
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		232 687,00	1 335 933,86	1 335 933,86
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 732 687,00	1 335 933,86	1 335 933,86
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 233 110,99	836 886,19	836 886,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 803 085,91	2 108 374,35	2 108 374,35
28033	Frais d'insertion	540,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	7 171,80	9 155,60	9 155,60
28128	Autres aménagements de terrains	3 842,38	2 710,00	2 710,00
28135	Installations générales, agencements, ..	275 014,12	268 663,76	268 663,76
28138	Autres constructions	182 765,05	182 762,35	182 762,35
28151	Réseaux de voirie	11 620,00	11 620,00	11 620,00
281571	Matériel roulant	599 516,80	480 176,80	480 176,80
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 095 332,05	489 866,35	489 866,35
281721	Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)	10 430,90	10 430,90	10 430,90
281728	Autres agencements (m. à dispo)	32 276,50	31 952,00	31 952,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	394 588,31	403 276,92	403 276,92
281735	Installations générales (m. à dispo)	72 086,31	114 712,74	114 712,74
281738	Autres constructions (m. à dispo)	36 317,02	36 317,01	36 317,01
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	1 605,28	1 605,28	1 605,28
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	711,00	712,80	712,80
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	11 735,64	11 735,64	11 735,64
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	8 826,79	5 287,40	5 287,40
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	732,18	940,20	940,20
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	10 579,34	6 682,52	6 682,52
28182	Matériel de transport	26 629,49	18 695,68	18 695,68
28183	Matériel de bureau et informatique	3 944,19	5 767,99	5 767,99
28184	Mobilier	6 440,62	4 905,54	4 905,54
28188	Autres immo. corporelles	5 380,14	5 396,87	5 396,87
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 036 196,90	2 945 260,54	2 945 260,54
041	Opérations patrimoniales (9)	62 000,00	8 936,00	8 936,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	12 000,00	8 936,00	8 936,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 098 196,90	2 954 196,54	2 954 196,54
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 830 883,90	4 290 130,40	4 290 130,40
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 346 826,73
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 636 957,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : Matériel Informatique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		303 588,08	a 0,00	74 599,71	b 74 599,71	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	183 203,84	0,00	49 399,71	49 399,71	0,00
2033	Frais d'insertion	1 903,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	181 300,84	0,00	49 399,71	49 399,71	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	120 384,24	0,00	25 200,00	25 200,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	120 384,24	0,00	25 200,00	25 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-74 599,71
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)
LIBELLE : Matériel Outillage & Mobilier

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 633 612,55	a 0,00	379 880,00	b 379 880,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 336,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 336,75	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 628 275,80	0,00	379 880,00	379 880,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 521 203,43	0,00	373 200,00	373 200,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	1 507,13	0,00	0,00	0,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	506,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 626,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	77 254,82	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	23 624,03	0,00	1 680,00	1 680,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-379 880,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 109 (1)
LIBELLE : Matériel Roulant

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 462 731,81	a 900 893,17	425 520,00	b 425 520,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 542,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	15 542,36	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 447 189,45	900 893,17	425 520,00	425 520,00	0,00
21571	Matériel roulant	5 112 552,07	900 893,17	360 000,00	360 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 292,00	0,00	9 600,00	9 600,00	0,00
2182	Matériel de transport	328 677,25	0,00	55 920,00	55 920,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 668,13	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 326 413,17
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : Collecte sélective

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 681 505,21	a 222 356,24	987 945,22	b 987 945,22	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 647,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	18 647,52	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 662 857,69	222 356,24	987 945,22	987 945,22	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 662 857,69	222 356,24	987 945,22	987 945,22	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 210 301,46
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : Bâtiments

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		17 163 754,57	a 1 448 763,66	720 308,00	b 720 308,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 194 028,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 180 054,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	13 973,79	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 596 019,62	5 258,40	330 000,00	330 000,00	0,00
2111	Terrains nus	443 501,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	122 462,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	22 268,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	610 534,31	5 258,40	330 000,00	330 000,00	0,00
2138	Autres constructions	19 508,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	106 263,59	0,00	0,00	0,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	271 481,23	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 373 706,78	1 443 505,26	390 308,00	390 308,00	0,00
2313	Constructions	12 266 081,64	1 363 813,26	140 000,00	140 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	142 578,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 791 840,00	79 692,00	250 308,00	250 308,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	173 206,58	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 169 071,66
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : Déchetterie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 064 687,64	a 38 859,81	337 000,00	b 337 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	120 411,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	106 991,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	13 420,57	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 453 142,23	3 109,43	337 000,00	337 000,00	0,00
2111	Terrains nus	200 791,40	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2138	Autres constructions	22 461,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	174 303,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	456 700,35	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00
21715	Terrains bâtis (mise à dispo)	31 011,12	0,00	0,00	0,00	0,00
21721	Plantat° arbres, arbustes (mise à dispo)	53 303,45	0,00	0,00	0,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	21 819,46	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	199 461,17	0,00	72 000,00	72 000,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	92 331,99	0,00	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	24 081,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	3 556,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	24 684,25	3 109,43	45 000,00	45 000,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	820,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 026,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	141 789,58	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 491 133,75	35 750,38	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 320 066,87	35 750,38	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	452 313,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 625 687,97	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	93 065,05	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-375 859,81
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 945 980	0	3 945 980
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	2 925 253	0	2 925 253
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											80 104
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 026 084	0	4 026 084
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 610 873	0	2 610 873
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 636 957	0	6 636 957

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 290 130	0	4 290 130
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 346 827	0	2 346 827
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 636 957	0	6 636 957

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 033 623	0	25 033 623
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 033 623	0	25 033 623

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 681 930	0	22 681 930
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 351 694	0	2 351 694
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 033 623	0	25 033 623

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 636 957	0	6 636 957
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 556 853	0	6 556 853
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	920 727	0	920 727
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 536 126	0	5 536 126
10	Matériel Informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74 600	0	74 600
106	Matériel Outillage & Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	379 880	0	379 880
109	Matériel Roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 326 413	0	1 326 413
11	Collecte sélective	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 210 301	0	1 210 301
13	Bâtiments	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 169 072	0	2 169 072
14	Déchetterie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	375 860	0	375 860
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>80 104</i>	<i>0</i>	<i>80 104</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>71 168</i>	<i>0</i>	<i>71 168</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>8 936</i>	<i>0</i>	<i>8 936</i>

RECETTES

Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 290 130	0	4 290 130
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 335 934	0	1 335 934

Syndicat Mixte CYCLAD - CYCLAD - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 335 326	0	1 335 326
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	608	0	608
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 954 197	0	2 954 197
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	836 886	0	836 886
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 108 374	0	2 108 374
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 936	0	8 936

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 033 623	0	25 033 623
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 088 363	0	22 088 363
011 Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 012 900	0	17 012 900
012 Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 745 000	0	4 745 000
014 Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65 Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	172 000	0	172 000
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 463	0	103 463
67 Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 000	0	55 000
68 Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Syndicat Mixte CYCLAD - CYCLAD - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 945 261	0	2 945 261
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	836 886	0	836 886
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 108 374	0	2 108 374
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 681 930	0	22 681 930
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 610 762	0	22 610 762
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 000	0	80 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 970 000	0	1 970 000
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 498 362	0	20 498 362
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 300	0	2 300
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	100
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000	0	60 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 168	0	71 168
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 168	0	71 168
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					12 796 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					12 796 000,00									
0256646	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/12/2006		01/04/2007	500 000,00	F		4,000	4,000		A	C		A-1
0979424	CAISSE D'EPARGNE	08/11/2017		05/05/2018	800 000,00	F		1,300	1,300		T	C		A-1
0979428	CAISSE D'EPARGNE	08/11/2017		05/05/2018	800 000,00	F		1,300	1,300		T	C		A-1
0979432	CAISSE D'EPARGNE	08/11/2017		05/05/2018	1 400 000,00	F		0,960	0,960		T	C		A-1
70011824240	CREDIT AGRICOLE/SERVICE COLLECTIVITES PUBLIQUES	07/02/2013		15/10/2014	1 646 000,00	F		3,240	3,644		T	X Echéance constante		A-1
8515215/13335	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2008		30/03/2009	850 000,00	F		4,160	4,228		T	X Echéance constante		A-1
9057007	CAISSE D'EPARGNE	05/07/2012		05/12/2012	300 000,00	F		4,320	4,320		T	C		A-1
9845258	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2016		15/01/2017	3 000 000,00	F		1,000	1,000		M	C		A-1
MON532428EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/12/2019		01/05/2020	3 500 000,00	F		0,970	0,970		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

Syndicat Mixte CYCLAD - CYCLAD - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 796 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 775 057,58				920 727,39	106 414,08	0,00	12 189,37	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 775 057,58				920 727,39	106 414,08	0,00	12 189,37	
0256646		0,00	A-1	32 378,88	0,25	F		32 378,88	1 295,16	0,00	0,00	
0979424		0,00	A-1	653 333,37	12,08	F		53 333,32	8 233,33	0,00	1 213,33	
0979428		0,00	A-1	653 333,37	12,08	F		53 333,32	8 233,33	0,00	1 213,33	
0979432		0,00	A-1	1 015 000,00	7,08	F		140 000,00	9 240,00	0,00	1 306,67	
70011824240		0,00	A-1	502 668,40	2,50	F		178 089,71	12 914,33	0,00	2 028,25	
8515215/13335		0,00	A-1	214 593,72	2,92	F		68 592,12	7 866,28	0,00	16,87	
9057007		0,00	A-1	135 000,00	6,67	F		20 000,00	5 508,00	0,00	358,80	
9845258		0,00	A-1	2 199 999,84	10,92	F		200 000,04	21 083,33	0,00	888,89	
MON532428EUR		0,00	A-1	3 368 750,00	19,08	F		175 000,00	32 040,32	0,00	5 163,23	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Syndicat Mixte CYCLAD - CYCLAD - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 775 057,58					920 727,39	106 414,08	0,00	12 189,37

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 775 057,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		991 895,32	991 895,32
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		920 727,39	920 727,39
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	920 727,39	920 727,39
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		71 167,93	71 167,93
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	71 167,93	71 167,93
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	991 895,32	2 610 872,88	0,00	3 602 768,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 017 148,25	III 4 017 148,25
Ressources propres externes de l'année (a)		1 071 887,71	1 071 887,71
10222	FCTVA	1 071 280,00	1 071 280,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	607,71	607,71
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 945 260,54	2 945 260,54
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	9 155,60	9 155,60
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	2 710,00	2 710,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	268 663,76	268 663,76
28138	<i>Autres constructions</i>	182 762,35	182 762,35
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	11 620,00	11 620,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	480 176,80	480 176,80
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	489 866,35	489 866,35
281721	<i>Plantat° arbres, arbustes (m. à dispo)</i>	10 430,90	10 430,90
281728	<i>Autres agencements (m. à dispo)</i>	31 952,00	31 952,00
281731	<i>Bâtiments publics (m. à dispo)</i>	403 276,92	403 276,92
281735	<i>Installations générales (m. à dispo)</i>	114 712,74	114 712,74
281738	<i>Autres constructions (m. à dispo)</i>	36 317,01	36 317,01
281751	<i>Réseaux de voirie (m. à dispo)</i>	1 605,28	1 605,28
281752	<i>Installations de voirie (m. à dispo)</i>	712,80	712,80
281757	<i>Matériel, outillage voirie (m. à dispo)</i>	11 735,64	11 735,64
281758	<i>Autres installat°, matériel (m. à dispo)</i>	5 287,40	5 287,40
281782	<i>Matériel de transport (m. à dispo)</i>	5 000,00	5 000,00
281784	<i>Mobilier (m. à dispo)</i>	940,20	940,20
281788	<i>Autres immo. corporelles (m. à dispo)</i>	6 682,52	6 682,52
28182	<i>Matériel de transport</i>	18 695,68	18 695,68
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	5 767,99	5 767,99
28184	<i>Mobilier</i>	4 905,54	4 905,54
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	5 396,87	5 396,87
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	836 886,19	836 886,19

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 017 148,25	0,00	2 346 826,73	264 046,15	6 628 021,13

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 602 768,20
Ressources propres disponibles	IV 6 628 021,13
Solde	V = IV – II (6) 3 025 252,93

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Adjoint administratif principal 1ere classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 2eme classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		88,80	0,11	88,91	88,71	0,00	88,71
Adjoint technique	C	41,00	0,11	41,11	41,11	0,00	41,11
Adjoint technique principal 1ere classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 2eme classe	C	30,80	0,00	30,80	30,80	0,00	30,80
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2eme classe	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CDI	A B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		97,80	0,11	97,91	97,51	0,00	97,51

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CDI	A	OTR		0,00	A	A
CDI	B	OTR		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
CDD	A	OTR		0,00	A	A
CDD	C	OTR		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/01/2021

Présenté par Le Président (1),

A Surgères, le 08/02/2021

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Surgères, le 08/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALVAREZ Pascal	
ASPERTI Bruno	
AUGÉ Stéphane	
BARREAUD Sylvain	
BAYNAUD Kévin	
BERNET Serge	
BODAN Yannick	
BOUTET Martine	
CAIVEAU Emmanuelle	
CHASSERIEAU Philippe	
CHATELIER Jean-Michel	
COSSON Isabelle	
COUPEZ Hubert	
DAVID Jean-Bernard	
DESCAMPS Anne-Sophie	
DORNAT Sylviane	
DUBOURGNOUX Denis	
DUGUY Jean-Luc	
ETOURNEAU Corinne	
FAGOT Sylvain	
FERRU Christian	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

FONTANAUD Alain	
FOURRÉ Jean-Luc	
GABET Steve	
GACHET Philippe	
GAILLOT Jean-Paul	
GARDELLE Jérôme	
GATINEAU Sylvie	
GEORGEON Thierry	
GIRAUD Marie-Noëlle	
GORIOUX Jean	
GOT Gislaine	
GOURRAUD Julien	
GUINOISEAU Éric	
HÉRAUDEAU Jean-Paul	
JOBIN Emmanuel	
LALAIZON Michel	
LOUASSIER Nadège	
LUCAZEAU Christian	
LUTON Peggy	
MARCHAIS Olivier	
MARTIN Marie-Noëlle	
MARTINEAU Lydia	
MOINET Mikaël	
MOULON Daniel	
MOUTARDE Jean	
NEAU Philippe	
NICOLLEAU Michel	
PELLERIN Pascal	
PELLETIER Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PINEAU Maurice	
POINOT-RIVIERE Annie	
RAFFÉ David	
RAUD Jacky	
RENAUD Laurent	
TACHE Ornella	
TASSIGNY Daniel	
TOUZINAUD Gaby	
TRAIN Francis	
TRAIN Éliane	
TRAMAUX Muriel	
TUAL Pierre	
VENDITTOZZI François	
VERGNON Gisèle	
VERNON Christine	
VILLAIN Florence	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/02/2021, et de la publication le 09/02/2021

A Surgères, le 09/02/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.